



LES HABITANTS

Le territoire du SCoT Bocage compte environ 38.700 habitants dans 17.300 ménages. Ainsi, la taille moyenne des ménages est de 2,23 personnes.

335 personnes ont été enquêtées sur 2 secteurs de tirage par téléphone (11 ans et plus).

Taille des ménages

Avec 2,23 personnes par ménage, la taille des ménages du Bocage est la même que la moyenne départementale.

Age moyen

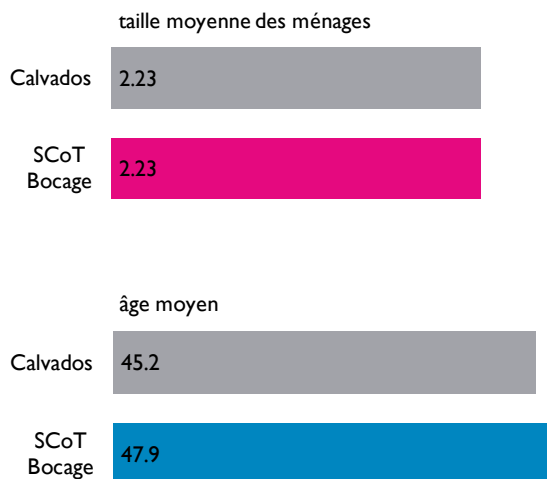
La population du SCoT Bocage (11 ans et plus) est plus âgée que la moyenne départementale.

Occupation principale

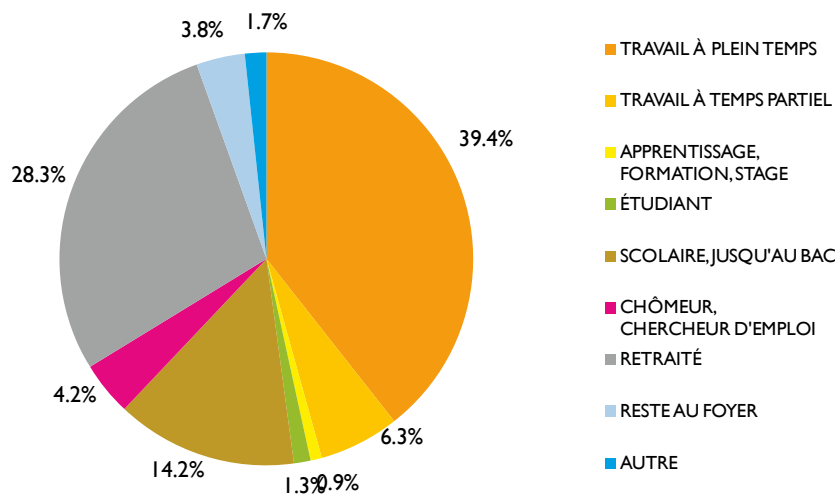
Les actifs ayant un travail constituent 45.7% de la population des 11 ans et plus. 28.3% des habitants sont retraités.

Voitures pour 1000 habitants

12% des ménages ne disposent pas de voiture. On compte 631 voitures pour 1.000 personnes, un peu plus que la moyenne départementale.



Répartition de la population selon l'occupation principale



	voitures par ménage	voitures pour 1000 personnes	taux de ménages sans voiture
SCoT Bocage	1.41	631	12%
Calvados	1.35	603	14%



COMMENT ET POURQUOI SE DEPLACENT-ILS ?



Les habitants du SCoT Bocage font en moyenne 3,62 déplacements quotidiens. 12,6% des habitants ne se déplacent pas un jour de semaine.

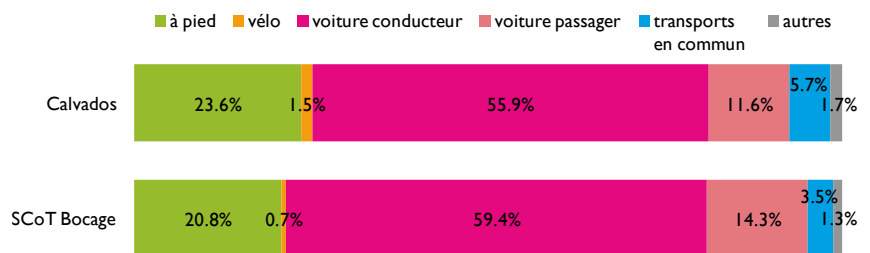
Les parts modales

La part des déplacements en voiture est de 73,7%. Le deuxième mode est la marche à pied. 20,8% des déplacements se font à pied, sans aucune utilisation de modes mécanisés. Les transports en commun sont utilisés pour 3,5% des déplacements.

mobilité (déplacements par jour et par personne)

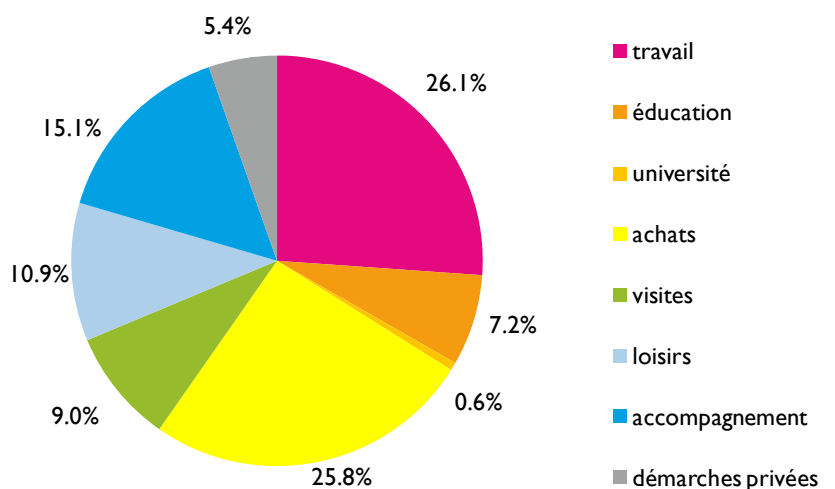


taux de personnes immobiles



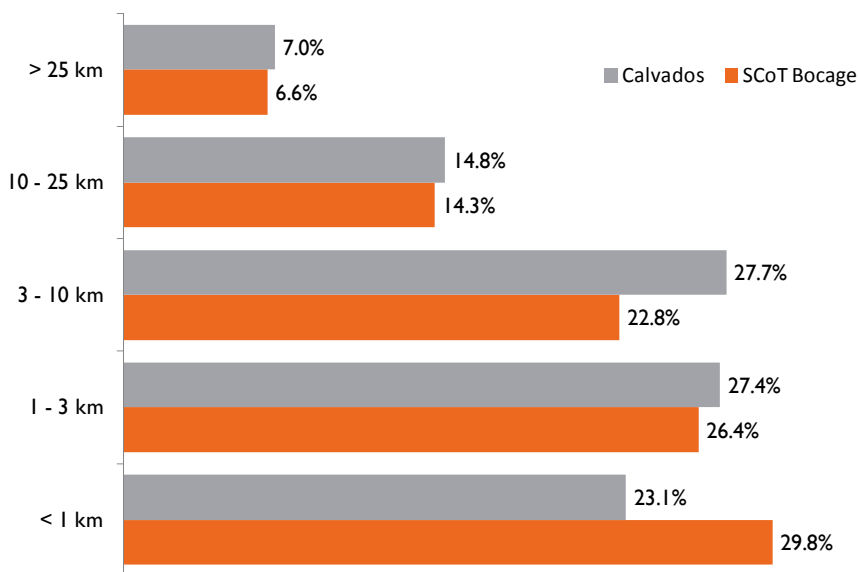
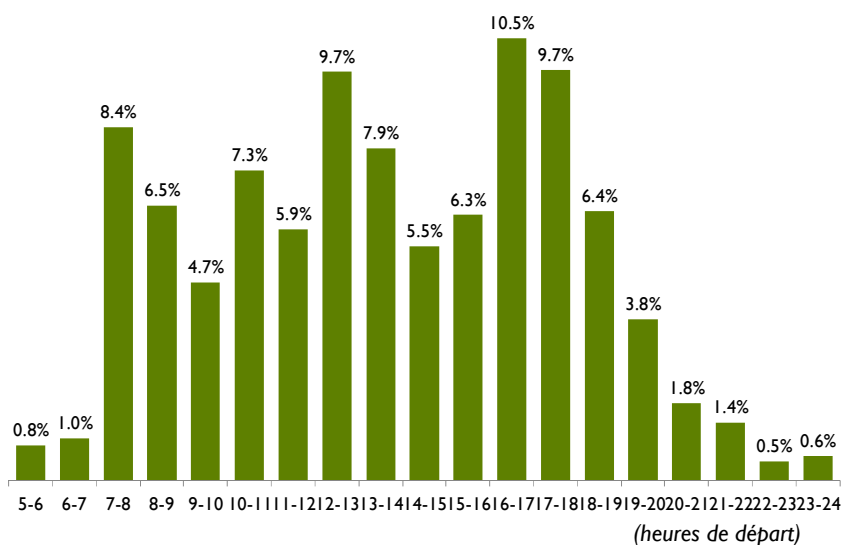
Les motifs de déplacements

Les motifs de déplacement les plus importants sont le travail et les achats avec environ 26% chacun.





QUAND SE DEPLACENT-ILS ET SUR QUELLE DISTANCE ?



	distance moyenne par déplacement [km]	distance moyenne journalière [km]
SCoT Bocage	8.6	31.1
Calvados	7.6	30.2

	durée moyenne d'un déplacement [min]	temps journalier dans les transports [min]
SCoT Bocage	17	62
Calvados	19	74

Les heures de pointe

Les habitants du SCoT Bocage se déplacent le plus souvent entre 12h et 13h et entre 16h et 18h. Environ 20% des déplacements journaliers sont réalisés entre 16h et 18h. L'heure de pointe du matin est moins importante (8,4%).

Les distances

Les habitants du SCoT Bocage parcourent 31,1 km par jour en moyenne.

Par déplacement, ils parcourent en moyenne 8,6 km, plus que la moyenne départementale. 6,6% des déplacements dépassent une distance de 25 km. 29,8% des déplacements font moins d'un kilomètre.

Les durées

La durée moyenne d'un déplacement est de 17 minutes. Ainsi, le temps journalier passé dans les transports est de 62 minutes, nettement moins que la moyenne départementale.

OÙ SE DEPLACENT-ILS ?



Sur les 119.000 déplacements réalisés par les habitants du SCoT,

- 81% ont lieu au sein du SCoTBocage ;
- 11% ont lieu entre le SCoTBocage et le reste du département ;
- 6% ont lieu entre le SCoTBocage et d'autres départements ;
- 1,9% ont lieu complètement hors Calvados.

Les déplacements inter-SCoT dans le Calvados

On compte 7.400 déplacements journaliers entre le SCoTBocage et le SCoT Caen-Métropole. Les flux de/vers les SCoT Pré-Bocage et Suisse Normande et Condé sont de l'ordre de grandeur de 4.500 déplacements par jour.

Les déplacements vers l'extérieur

On compte 7.300 déplacements de/vers l'extérieur du Calvados, dont 73% de/vers la Manche et 21% de/vers l'Orne.

